

Commission scientifique internationale Economie sociale du CIRIEC

Proposition de groupe de travail

ESS et Territoires : entre interactions et co-construction

Responsables :

Nadine Richez-Battesti (MCF économie, Aix-Marseille Université-LEST-CNRS)

Xabier Itçaina (CR CNRS science politique, Centre E. Durkheim Sciences po Bordeaux – Marie Curie Fellow, European University Institute Florence)

Le territoire comme construction sociale

Le rapport au territoire est un élément central de l'économie sociale et solidaire (ESS), au point d'être affiché par les acteurs du champ comme l'une de ses valeurs constitutives. Or les formes d'ancrages et les dynamiques territoriales de l'ESS sont diversifiées, font l'objet de compromis institutionnels pluriels et mériteraient d'être caractérisées de façon fine.

Sur un plan méso-théorique, l'ESS se prête à un dialogue entre les diverses approches institutionnalistes, proximitistes et territorialistes. Ces approches partagent une posture critique face à celles postulant l'unicité d'un agent rationnel, axiologiquement neutre et a-spatial, pour qui le territoire se réduit à une variable spatiale externe à faible valeur explicative.

Par contraste, nous considérons le territoire comme une construction sociale, soit « un concours d'acteurs, dans un contexte spatial déterminé qui vise à faire émerger, puis à tenter de résoudre sous contrainte environnementale, un problème sociétal ou productif partagé. » (Pecqueur et Itçaina, 2012). La gouvernance territoriale, en ce sens, peut être prise dans une acception transversale, à la fois socio-économique et politique, comme renvoyant à un processus « de coordination des acteurs, mais aussi d'appropriation des ressources et de construction de la territorialité » (Leloup, Moyart, Pecqueur, 2005) dans lequel les acteurs publics sont nodaux mais non monopolistiques. Tout le défi consiste dès lors à enrôler les acteurs territoriaux, dont l'ESS, dans le processus, afin de « susciter leur adhésion, leur participation et leur implication dans une idée de construction collective des systèmes d'action publique » (*ibid.*, p. 329).

Les « nouveaux » statuts de l'ESS et le renouveau des filières comme constructions territoriales

Dès lors, et d'un point de vue méthodologique, les interactions entre ESS et territoire doivent être abordées tant du point de vue de la gouvernance d'entreprise que de celui de la gouvernance territoriale. La référence territoriale se situe au confluent des modèles entrepreneuriaux, des politiques publiques et des mobilisations socio-territoriales. En particulier, l'émergence et la consolidation, dans plusieurs pays, de statuts multi-partenariaux pour les organisations de l'ESS, associant acteurs privés, « privés sociaux » et publics au nom de l'intérêt général territorialisé, fournit une base solide pour la comparaison. Si les coopératives sociales italiennes constituent l'exemple classique en la matière, bon nombre d'innovations institutionnelles du même ordre ont vu le jour ailleurs. Pour la seule Europe du sud, les SCIC en France, les coopératives d'initiative sociale en Espagne, les coopératives sociale et les coopératives de communauté en Italie constituent des exemples significatifs de ces compromis institutionnels à fort ancrage territorial.

Il s'agira dès lors d'étudier ces nouvelles formules en alliant une entrée socio-économique et une double entrée politique (politiques publiques et mouvements sociaux).

Sur le plan socioéconomique, il s'agira de préciser la contribution de l'ESS à la régulation territoriale au sens du « mode d'interaction et de coordination des activités, des emplois et revenus, et des flux de capitaux, qui permettent d'assurer la régularité du système productif » (Demoustier, Richez-Battesti, 2010 : 8). Le territoire n'est-il qu'un des éléments de leur contextualisation, une ressource parmi d'autres ?

Comment les innovations organisationnelles propres à l'ESS dans les 30 dernières années ont-elles contribué à transformer le rapport de l'« économie civile » (Bruni et Zamagni, 2009) à son territoire ? Comment ces innovations organisationnelles ont-elles contribué à internaliser le territoire au sein des organisations de l'ESS ? Assiste-t-on à des changements stratégiques au sein même des organisations étant donné le développement d'une gouvernance plus territorialisée et plus ouverte sur le territoire ? Comment à l'intérieur de l'organisation s'exprime et s'affirme le lien au territoire : s'incarne-t-il seulement dans les instances de gouvernance ? Ou prend-il support sur de nouveaux dispositifs internes de mise en lien (comités stratégiques et autres comités scientifiques...) ? Quels sont les effets du contexte local sur ces organisations ? Et comment dépasser les risques du localisme et de l'enfermement ?

D'un autre point de vue, comment évaluer l'émergence, le développement et les premiers effets de ces nouveaux réseaux territoriaux d'Economie sociale et solidaire, le plus souvent porté par des acteurs de l'ESS : on pense ici notamment aux Pôles territoriaux de coopération économique qui se développent en France ou encore à des clusters d'Economie sociale et solidaire. Quels liens entretiennent-ils avec les autres acteurs du territoire ? Qu'en est-il dans d'autres contextes nationaux ?

Au delà, à l'échelle méso économique, comment appréhender le renouveau et la diversification des filières courtes de production souvent à l'initiative des acteurs de l'ESS, qu'elle concernent l'agriculture, le commerce, la production énergétique, ou la prise en compte de la gestion des déchets. Comment en évaluer les effets sur un territoire, tant du point de vue des modes de coopération, de la fixation des prix, que des stratégies de coproduction, et leurs modalités d'encastrement aux territoires ? Peut-on définir des idéaux-types sectoriels ou nationaux ?

Enfin, parce que les innovations organisationnelles et statutaires sont susceptibles d'affecter aussi indirectement les formes plus traditionnelles des l'ESS, telles que les banques coopératives ou les coopératives agricoles généralement de grande taille, ces organisations réinventent-elles leur rapport au territoire et selon quelles modalités ?

Le rapport au politique, ensuite, devra être analysé selon deux angles. Le premier, axé sur les politiques publiques, renvoie à la contribution de l'ESS à la gouvernance territoriale, entendue cette fois comme un « cadre et les modalités institutionnelles de prise de décision sur le mode développement territorial à travers les débats publics, l'action publique, et plus précisément la production des politiques publiques » (Demoustier, Richez-Battesti, 2010). L'impératif participatif a pu associer des acteurs hétérogènes dans une approche partagée de la gouvernance territoriale et de l'institutionnalisation de l'ESS (Bassi, 2010 ; Ségas, 2007 ; Jérôme, 2010). Le postulat de congruence parfaite entre ESS et gouvernance territoriale horizontale, notamment via les nouveaux statuts et dispositifs de coopération, doit cependant être interrogé (Itçaina, Pecqueur 2012). Comment aborder la relation entre capital social, économie sociale et politiques de développement local (Kay, 2005 : Evans and Syrett, 2007) ? Quels sont les processus territoriaux de publicisation du soutien à l'ESS, y compris dans leurs dimensions conflictuelles ? Existe-t-il différentes configurations des processus d'institutionnalisation de l'ESS en tant que secteur d'action publique ? Comment caractériser le processus de normalisation qui en résulte ? Enfin,

quel est l'impact des jeux d'échelles des politiques sectorielles (Jullien et Smith, 2008) sur les dynamiques d'ESS ?

Le second angle politique renvoie aux liens entre ESS et mouvements sociaux, considérés ici dans leurs traductions territoriales. La sociologie des mouvements sociaux manifeste un intérêt neuf pour le coopérativisme et l'économie sociale en tant que traductions organisationnelles de mouvements en quête de moyens d'action alternatifs, souvent par défaut d'accès au politique (Soule 2012 ; Schneiberg et al. 2008). A titre d'exemple (Arthur et al. 2004) ont ainsi vu dans les mobilisations autour de la reprise en coopérative de la mine de Tower Colliery en Pays de Galles l'expression d'un espace social contentieux (*contentious space*) (Arthur et al. 2004). A travers l'analyse ethnographique de l'hôtel Bauen, constitué en coopérative de travail à Buenos Aires, Faulk (2008) souligne quant à elle comment le coopérativisme en tant que mouvement social (en distinguant coopérativisme formel, coopérativisme affectif ou *compañerismo* et participation communautaire) ouvre un espace pour l'émergence de nouvelles conceptions du travail et de la citoyenneté, conceptions alternatives au modèle néolibéral dominant. En Italie, les coopératives sociales ont pu constituer l'un des instruments organisationnels des mobilisations de la société civile luttant contre la criminalité organisée (Buccolo 2013). Au Pays Basque comme au Québec, la complexe articulation historique entre coopérativisme et mobilisations identitaires territoriales, sous des bannières diverses, a également pu être soulignée. Plus récemment, il s'agirait d'observer si les mobilisations anti-austérité, particulièrement en Europe du Sud, ont complété leur action protestataire par des innovations locale en matière d'économie sociale et solidaire. S'ouvre ainsi un champ de réflexion, encore largement en friche, sur le rôle des mouvements sociaux dans la production, la mise en œuvre et la réception des innovations organisationnelles de l'ESS.

Objectifs

Ce groupe de travail entend déboucher sur une publication collective, comparative et cohérente, et qui ne soit pas une simple compilation de monographies nationales et/ou régionales. Le recentrage sur les « nouveaux » statuts multipartenariaux – à décliner par pays – pourrait constituer une base commune à cet effet et éventuellement s'élargir aux renouveaux des filières courtes. Il reviendra au groupe de définir les échelles territoriales qui seront mises en comparaison. Il nous semble cependant nécessaire, au vu des objectifs théoriques et empiriques, que les recherches s'appuient sur des observations de terrain et qu'elles ne se limitent pas à une comparaison des appareillages normatifs nationaux.

Calendrier

Deux réunions par an sur deux ans (4 réunions au total)

L'échéancier :

- Une première manifestation d'intérêt pourrait être présentée pour début septembre en 1 page :
 - titre provisoire de la communication proposée,
 - nom des auteurs
 - territoire (s) et organisation (s) concerné (s),
 - nature du questionnement et mode d'intégration dans la problématique du GT
 - état d'avancée des terrains

- première rencontre : lors du colloque CIRIEC d'Anvers 24-26 octobre 2013 (mise en débat et précisions sur la production attendue pour les présents au Colloque)
- 2nde rencontre et premier draft : fin 1^{er} trimestre 2014
- 3^e rencontre et second draft : troisième trimestre 2014
- 4^{eme} rencontre : textes définitifs 1^{er} trimestre 2015
- finalisation de l'ouvrage/revue fin 1^{er} semestre 2015

Références bibliographiques :

- Arthur, L., Keenoy, T., Smith, R., Scott Cato, M. and Anthony, P. (2004), Cooperative production – a contentious space?, *paper for the 22nd Annual International Labour Process Conference in Amsterdam*, 5-7 April.
- Bassi A. (2010), “La mosaïque coopérative. Stratégies de réseau de la coopération sociale à Ravenne” in dans X. Itçaina (dir.), *La politique du lien. Les nouvelles dynamiques territoriales de l'économie sociale et solidaire*, Rennes, PUR, p. 109-127.
- Bruni L., Zamagni S. (eds.) (2009), *Dizionario di economia civile*, Roma, Città Nuova.
- Buccolo E. (2013), “L’Economie Sociale et Solidaire et la création d’espaces d’action publique territoriale : le cas des coopératives sociales gérant des biens confisqués à la Mafia », communication ST 9, 12^e Congrès AFSP, Paris 9-11 juillet 2013.
- Demoustier D., Richez-Battesti N. (2010), « Les organisations de l'économie sociale et solidaire : gouvernance, régulation et territoire », *Géographie, économie société*, 12(1), p. 5-14.
- Demoustier D. (2010), « Economie sociale et solidaire et régulation territoriale. Etude sur quatre zones d'emploi en Rhône-Alpes », *Géographie, économie, société*, 12(1) : 89-109.
- Evans M., Syrett S. (2007), “Generating social capital? The social economy and local economic development”, *European Urban and Regional Studies*, 14(1): 55-74.
- Faulk, K. A. (2008), If they touch one of us, they touch all of us: cooperativism as a counterlogic to neoliberal capitalism, *Anthropological Quarterly*, Vol. 81, No. 3, pp. 579-614.
- Jérôme V. (2010), “L'économie sociale et solidaire: une subversion institutionnelle et politique?” dans X. Itçaina (dir.), *La politique du lien. Les nouvelles dynamiques territoriales de l'économie sociale et solidaire*, Rennes, PUR, p. 149-164.
- Jullien B., Smith A. (eds.) (2008), *Industries and globalization. The political causality of difference*, Houndmills, Palgrave.
- Kay A. (2006), « Social capital, the social economy and community development », *Community development journal*, 41(2): 160-173.
- Leloup F., Moyart L., Pecqueur B. (2005), « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? », *Géographie, économie, société* 7(4) : 321-332
- Pecqueur B., Itçaina X. (2012), “Economie sociale et solidaire et territoires : un couple allant de soi ? », *RECMA – Revue internationale de l'économie sociale*, n°325, p. 48-64.
- Schneiberg M., King M., Smith T. (2008), “Social movements and organizational form: cooperative alternatives to corporations in the American insurance, dairy, and grain industries”, *American Sociological Review*, vol. 73: 635-667.
- Ségas S. (2007), “Le détour de l’action publique: enthousiasme et déception des acteurs de l’économie sociale face aux politiques de développement territorial”, in X. Itçaina, J. Palard, S. Ségas (dir.), *Régimes territoriaux et développement économique*, Rennes, PU Rennes, 2007, p. 247-260.
- Soule, S. A. (2012), “Social movements and markets, industries and firms”, *Organization Studies* 33: 1715.